



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 245-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.516

Déposée le : 10.09.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Martin (Gerolfingen-Täuffelen, UDF) (porte-parole)
Schori (Wiler bei Seedorf, UDC)
Bangerter (Bern, UDC)
Gerber (Schüpfen, Le Centre)
Hess (Nidau, PLR)

Cosignataires : 3

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Répercussions et conséquences pour le canton de Berne du projet hydroélectrique ScheM sur le lac de Schiffenen

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. montrer l'impact du projet ScheM sur l'approvisionnement en eau potable dans le Seeland ;
2. montrer les conséquences économiques de la baisse du niveau de la nappe phréatique ainsi que ses effets sur les bâtiments et les infrastructures dans les secteurs privé, commercial et industriel ;
3. montrer les conséquences de la baisse du niveau de la nappe phréatique sur la production alimentaire dans le Seeland ;
4. expliquer les conséquences pour l'environnement du niveau d'eau beaucoup plus bas dans l'Aar, les canaux, les fossés et les rivières traversant le Seeland ;
5. indiquer les conséquences et les effets sur les centrales au fil de l'eau de Kallnach, Aarberg et Hagneck.

Développement :

Le projet sur le lac de Schiffenen du Groupe E (ScheM) mandaté par le canton de Fribourg aura des conséquences considérables sur le débit résiduel, les eaux souterraines et donc sur la production d'eau potable dans le Seeland. Les conséquences pour l'agriculture sont également significatives, non seulement en ce qui concerne l'irrigation, mais aussi le drainage. Les fossés et canaux datant de l'époque de la correction des eaux du Jura sont adaptés aux cours d'eau souterrains et de surface.

Quelques nouveaux projets ciblés ont été lancés dans le Seeland, financés et accompagnés par le canton de Berne et la Wyss Academy. Or, ce sont justement les projets d'irrigation active et passive qui seraient remis en question par ce projet hydroélectrique.

La baisse des rendements et les difficultés d'exploitation des centrales au fil de l'eau dans le Seeland ont des conséquences majeures pour les fournisseurs d'énergie et les communes d'implantation. Ces centrales au fil de l'eau devront également faire l'objet d'investissements dans un avenir proche. Vu le contexte, il est difficile de savoir si les investissements déjà réalisés et ceux prévus pour les nouvelles concessions seront rentables.

La pression sur les espèces de poissons menacées est appelée à augmenter très fortement, et les tronçons de rivière qui sont souvent à sec auront également un impact significatif sur la faune (individus adultes). Les sites humides et les projets de biodiversité sont également menacés.

Motivation de l'urgence : le projet ScheM sur le lac de Schifflenen est déjà bien avancé et nécessite un débat politique.

Destinataire
– Grand Conseil